

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 21 mars 2017

Étaient présents : Fernand PELLAT, Christophe CHOTAN, Sylvère FAURE, Valérie GINOT, Stéphanie NOUGUIER, Emmanuel GARCIA, Nathalie GUIMBAUD, Mireille GERMAIN, Emilie ROBIN, Nicolas MOURICHON, Béatrice VALENTE

Absents ou excusés : Aurélie CHANAS, Hélène DESIGNOLLE, Marie-Hélène CROZAT

Chantal POLLIEN, **secrétaire**

Secrétaire de séance : Nathalie GUIMBAUD

Ouverture de séance : 20h05

1 - Approbation du compte-rendu précédent :

Compte- rendu approuvé à l'unanimité.

2 – Vote des comptes administratifs 2016 + Délibération affectation du résultat

Présentation par Chantal POLLIEN

Budget principal

Excédent de fonctionnement Exercice 2015	226 595.91 €
Résultat exercice 2016	61115.00 €
Résultat cumulé	+ 287 710.91 €

Déficit section investissement 2015	- 255 322.92 €
Résultat exercice 2016	- 112 936.91 €
Restes à reporter sur 2017	- 16211.00 €
Résultat cumulé	- 384 470.83 €

Accord du conseil pour l'affectation du résultat de fonctionnement sur la section investissement de 287 710.91 €. Le compte administratif du budget principal est voté par 10 voix POUR.

Budget assainissement

Excédent de fonctionnement 2015	44 007.39 €
Résultat exercice 2016	19 708.47 €
Résultat cumulé	+ 63 715.86 €

Excédent investissement 2015	460 483.39 €
Résultat exercice 2016	- 475 671.23 €
Restes à reporter sur 2017	- 95 825.00 €
Résultat cumulé	- 111 012.84 €

Accord du conseil pour l'affectation du résultat de fonctionnement à la section investissement pour 63 715.86 €. Le compte administratif du budget assainissement est voté par 10 voix POUR

3 – Délibération pour indemnité des élus suite à la revalorisation de l'indice

Monsieur le maire rappelle au conseil que les indemnités d'élus sont basées sur l'indice terminal de la fonction publique soit l'indice 1015. Celui a été revalorisé au 1^{er} janvier 2017 et passe à 1026. Il convient de reprendre une délibération actant la revalorisation. Accord du conseil à l'unanimité.

4 – Elections présidentielles 23 avril et 7 mai – tenue du bureau de vote

Planning des élus pour tenir le bureau de vote fait ce jour pour les 2 tours d'élections présidentielles.

5 – Délibération sollicitant la subvention de ARCHE aggro pour élaboration du PLU

Arche aggro a établi un cahier des charges relatif à l'accompagnement de l'agglo auprès des communes sur la mise en place de documents d'urbanisme (révision ou modification) et non encore finalisés. A cet effet, la commune peut prétendre à une subvention de 10 000 €. Le conseil donne son accord pour solliciter la subvention. Si octroyée, celle-ci sera versée après validation par Monsieur le Préfet du projet après enquête publique.

6 – Délibération sollicitant la subvention du Département et de la Région pour le projet accessibilité des locaux

Monsieur le Maire rappelle le dossier d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite sur les bâtiments communaux (salle de judo, écoles et salle des fêtes). Ce dossier bénéficie d'une subvention de l'Etat (DETR) sur 2017.

Le dossier répond également aux critères de subvention du Département et de la Région dans le cadre du contrat ambition région pour un financement complémentaire sur 2018 et 2019. Accord du conseil approuvant le montage financier et sollicitant les aides des différents partenaires.

L'entreprise Billon réalisera les travaux de la salle de judo en juillet conformément au marché lancé en 2016 sur l'accessibilité de la salle de judo.

7 – Compte-rendu de commissions (urbanisme, conseil d'école)

Le PLU a été adressé aux différents services de l'état et aux personnes associées. Ils ont un délai 2 mois pour répondre sur le projet ou donner leurs observations.

Monsieur le Maire accompagné de son adjointe et du cabinet BEAUR ont défendu le projet en commission du SCOT qui a sollicité des renseignements complémentaires sur la zone du Cabaret neuf (future zone commerciale) ainsi qu'auprès de la CDPENAF.

La commission urbanisme s'est rendue sur le champ de Mars suite aux problèmes de stationnement récurrents devant les habitations riveraines. Une solution provisoire par la mise en place de barrières en bois matérialisera l'accès dans le prolongement de la ligne de platanes pour créer un couloir, et ne pas entraver l'accès aux propriétaires. La place sera évidemment à aménager dans le futur mais le budget ne le permet pas pour l'instant.

Le conseil d'école : compte rendu effectué par Valérie GINOT.

Dans le cadre des TAP's, Mr DUPUY, zoologiste, interviendra gratuitement sur un atelier élevage d'insectes. L'activité débutera au 3^{ème} trimestre.

8 - Présentation du projet du site Internet

Un site Internet de la commune est en cours de construction. Présentation des avancées du projet et validation de la structure par le conseil.

9 – Questions diverses

Demande du percepteur d'admission en non valeur d'une dette sur le budget assainissement d'un montant de 527.00 (2014 et 2015). Le Maire rappelle que les sommes sont sorties des résultats budgétaires par écriture comptable mais n'annulent pas pour autant la dette auprès du débiteur. Si des éléments complémentaires sont fournis, des poursuites s'ensuivent afin de récupérer la créance. Accord du conseil.

- Intercommunalité

Les conseillers seront destinataires de tous les comptes rendus d'ARCHE AGGLO et feront l'objet de précisions supplémentaires par les conseillers délégués au sein des commissions si nécessaire.

- projets en cours

- Environnement : Rencontre le mardi 3 mai des différents projets sur l'étude de la liaison piétonne vers le lavoir par les étudiants du lycée Horticole. Il serait opportun que quelques conseillers puissent participer à cet atelier afin de constituer un jury.
- Opération rivières propres samedi 8 avril, rendez-vous place du 8 mai à Saint Donat à 13h30
- Patrimoine : le projet de circuit devrait être mis en place avant l'été. La journée du patrimoine devrait être reconduite le 3^e week-end de septembre. Le thème reste à définir (élevage des vers à soie, en continuité avec le projet de l'école ? Cartes postales ?)
- Le préau de l'école a été condamné du fait de risque lié à un descellement de certaines pierres. M. ROSE va assurer les travaux.
- Les travaux de voirie restants devraient attaquer rapidement.

Date du prochain Conseil Municipal : Mardi 11 avril pour le vote du budget

La séance est levée à 23H